

RAPPORT D'ACTIVITES

2017



Centre Départemental d'accueil

De l'île de Ré

40 Avenue du Général de Gaulle

17 410 Saint Martin de Ré

Le Mot du directeur



De nombreux visiteurs, professionnels ou non, sont souvent agréablement surpris par la diversité et la richesse des nombreuses activités proposées par l'établissement qui participent au « prendre soin ».

C'est indéniablement un point très fort de notre accompagnement qu'il faut continuer à encourager et soutenir, et dont vous retrouverez sans aucun doute la traduction en parcourant ce rapport d'activités 2017.

Cependant, au risque d'atténuer votre enthousiasme, ce constat positif ne doit pas masquer la réalité des conditions d'hébergement qui contraignent encore à ce jour de trop nombreuses personnes accueillies à partager l'intimité de leur quotidien dans des espaces trop restreints.

Les profils des personnes en situation de handicap souhaitant venir vivre au CDAIR, évoluant fortement vers la complexité, cette promiscuité subie ne favorise pas une vie de groupe apaisée et mobilise en conséquence de façon très récurrente et chronophage l'ensemble du personnel dans des actions de médiation.

Ce travail quotidien, difficilement quantifiable dans un rapport d'activités, et qui est aussi une composante du « prendre soin », ne doit pas être oublié...voilà qui est fait !

Il me reste à remercier toutes celles et ceux qui se sont investis dans la production de ce document et à vous en souhaiter une bonne lecture.

Gérald LHÔTELAIS

SOMMAIRE DU RAPPORT D'ACTIVITES 2017

Le mot du directeur

I – Quelques données chiffrées :

1– Activité réalisée.....page 1

II – Fonctions transversales :

1 – Encadrement socio-éducatifpage 2-6
2 – Coordinationpage 7-9
3 – Coordination des atelierspage 10-12
4 – Soinspage 13
5 – Protection des majeurspage 14-15
6 – Soutien psychologiquepage 16-17

III – Foyer Occupationnel de Jour

1 – Rapport d'activités du Foyer d'Accueil de Jourpage 18-19

IV – Les activités spécifiques de la Maison de Retraite Spécialisée

1 – Atelier Gym et Expression corporellepage 20
2 – Atelier Relaxation.....page 21
3 – Activités Travaux Manuels et Jardinpage 22

V – Les ateliers occupationnels :

1 – Atelier Lingeriepage 23-24
2 – Atelier Créatif.....page 25-28
3 – Ateliers Travaux manuels.....page 29
4 – Atelier Peinture/Décorationpage 30-32
5 – Atelier Art Thérapie.....page 33-34
6 – Atelier Bois/espaces Verts/Vannerie/Jardin.....page 35-36

VI – Les activités spécifiques du foyer occupationnel et d'hébergement :

1 – Activités Physiques Adaptéespage 37-38
2 – Equitation.....page 39-41
3 – Atelier Petit Gourmet.....page 42
4 – Intervenants extérieurs : Ateliers Musique et Ré Clé Ré.....page 43-45

VII – Projets MRS /FOYER réalisés en 2017

1 – Projet atelier cuisine Foyer/MRSpage 46
2 – Bilan et projet MRS Atelier créatifpage 47-48
4 – Bilan Séjour Campingpage 49

VIII – Synthèse des principales activités/animations/sorties réalisées

1. Activité réalisée

1) Rappel des capacités d'accueil et d'hébergement autorisées

- En hébergement permanent pour le FOH : **55 places**
- En hébergement temporaire pour le FOH : **1 place**
- En accueil de jour du FOH/FOJ : **6 places**
- En hébergement permanent pour la MRS : **11 places**

2) Rappel des objectifs d'activités notifiés dans le CPOM

Pour l'hébergement permanent du FOH :

- ♦ Taux cible de présence de **88%**
- ♦ Taux cible de facturation de **98%**

Pour l'hébergement temporaire du FOH :

- ♦ Taux cible de présence de **70%**

Pour l'accueil de jour FOJ :

- ♦ Taux cible de présence de **60%**

Pour l'hébergement permanent en MRS :

- ♦ Taux cible de présence de **96%**
- ♦ Taux cible de facturation de **99%**

3) Activité réalisée en 2017

Hébergement permanent en FOH :

- ♦ présence → **87.28 %**
- ♦ facturation → **99.78 %**

Hébergement temporaire du FOH : **70.96 %**

Accueil de jour FOJ : **56.63 %**

Hébergement permanent en MRS :

- ♦ présence → **96.29 %**
- ♦ facturation → **99.83 %**

Absences pour convenances personnelles

La règle dite de 105 jours (article n° 70-654 du Règlement Départemental d'Aide Sociale) est appliquée par l'établissement comme suit

Rappel des principes de facturation :

0 à 72 heures : Prix de journée complet

Du 4^{ème} jour au 105^{ème} jour : Prix de journée – le forfait hospitalier

Du 106^{ème} jour et suivant : Pas de facturation

En 2017 :

2 résidents sont allés au-delà de leurs 105 jours d'absences avec un dépassement de 2 jours chacun.

1. Encadrement socio-éducatif

Responsable : *Mme Danielle GILBERT – Cadre Socio-Educatif*

Fonctions transversales :

Encadrement socio-éducatif :



Les réflexions et groupes de travail abordant la prévention des risques psycho-sociaux fin 2015 début 2016 avaient mis en lumière l'importance de la qualité de vie au travail et de la communication entre professionnels. Les évaluations des personnels dès l'été 2016 faisaient globalement état d'une amélioration notable dans ce sens avec une dynamique professionnelle plutôt positive

C'est parce que nous avons pu expérimenter le fait que la qualité de notre accompagnement quotidien auprès des résidents dépend de notre capacité à réfléchir et travailler ensemble, chacun de là où il en est que nous devons toujours rester attentifs.

Les équipes ont globalement gagné en maturité, en prise d'initiative. Les réflexions autour des situations sont riches, la parole circule mieux.

Cependant cette question de la communication entre professionnels doit rester au centre de nos attentions à tous et chaque jour parce que sur ce sujet rien n'est jamais acquis.

De ce fait les deux points évoqués l'année dernière participent donc toujours du fil conducteur dans l'organisation des pratiques et le management des équipes :

L'éthique et la bientraitance : Au-delà des recommandations écrites de l'ANESM, c'est dans les échanges réguliers entre les professionnels autour des pratiques quotidiennes, les réflexions autour des situations individuelles que ces deux mots prennent tout leur sens.

L'Ethique de la Vulnérabilité : *« Le partage d'une éthique de la vulnérabilité revient à dire que la difficulté d'un professionnel dans une situation donnée n'est pas le problème du seul professionnel mais de l'ensemble des professionnels et doit être abordée de manière collective dans un cadre rassurant. Nous devons expérimenter pour nous en convaincre que ce type d'échange est une source de richesse pour les professionnels ouvrant de nouvelles modalités d'accompagnement pour les résidents... Et par ricochet des professionnels. Ces lieux et temps animés et investis dans ce sens deviennent alors source de reconnaissance de l'action professionnelle car ils permettent « d'ouvrir des portes », discuter des pistes de résolutions, expérimenter... ».* Extrait du compte-rendu du groupe de travail sur l'Ethique de la vulnérabilité du 09 juin 2016.

Ainsi que de garder à l'esprit la notion du « prendre soin institutionnel », en considérant tous les salariés de l'établissement, des professionnels de l'accompagnement, comme ceux dévolus à l'entretien, aux tâches administratives, à la restauration, comme participant du prendre soin des personnes accueillies, chacun à partir de la mission qui lui incombe.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Auprès des équipes :

Dans la poursuite du travail engagé depuis 2016, un COPIL (comité de pilotage) et deux groupes de travail et de réflexion se sont réunis en 2017 (professionnels volontaires) :

AGIR ENSEMBLE : *Comment reconnaître ou faire valoir cette fonction du « prendre soin » pour les professionnels des fonctions techniques, administratives...?*

LA COMMUNICATION PARLONS-EN ! : *Comment faire en sorte que les différences de point de vue puissent s'exprimer, que les conflits puissent surgir mais dans un cadre où ils pourront être traités ?*

Suite à ces rencontres il y a eu proposition et constitution d'un nouveau groupe de travail volontaire pour élaborer une charte pour la qualité de vie au travail élaboré par les professionnels pour les professionnels. La dynamique autour de cette élaboration a besoin d'être relancée.

D'autres propositions très concrètes sont expérimentées pour améliorer la communication (vigilance quant à la diffusion des informations, accusés de lecture, temps de rencontre...) Notre attention doit rester vigilante à ce propos et les pratiques vont se formaliser petit-à-petit.

Les formations et réunion de travail en interne en direction du personnel :

- Une journée de formation sur l'**AUTISME** pour un groupe de 12 professionnels volontaires.
- Une journée de formation pour l'ensemble du personnel du CDAIR : **PREVENTION DE LA VIOLENCE ET DES SITUATIONS D'AGRESSIVITE EXTERNE.**
- Intervention d'une diététicienne auprès des professionnels de la MRS afin de réfléchir aux actions à mettre en place pour évoquer les questions de l'équilibre alimentaire avec les résidents de la MRS. (Organisation de trois ateliers en 2017 et début 2018).
- **FORMATION INCENDIE** pour 17 agents.

Un établissement ouvert aux écoles et centres de formation...(cf. bilan social) ainsi qu'aux familles et professionnels, partenariat.

Des visites de l'établissement et des séjours d'essais...

- 20 visites individuelles du CDAIR avec des parents et leur enfant ou des professionnels (mandataires judiciaires, autres établissements, assistants sociaux).
- 17 séjours temporaires : 5 séjours concernent des personnes habituellement accueillies sur le Foyer Occupationnel de jour. Les autres sont des séjours de découverte, d'évaluation, de répit familial, ou de maintien des liens avec l'institution pour des personnes inscrites sur la liste d'attente. Séjours d'une durée d'une ou deux semaines (majoritairement), parfois trois semaines.

Des temps de rencontre avec les familles...

- Une réunion avec les familles des accueils de jour a été organisée le 31 mars 2017.
- Trois CVS organisés dans l'année 2017, dont celui de décembre a été suivi d'une information/débat autour d'un sujet choisi par les membres du CVS : « Le handicap dans la fratrie » avec la participation de M. Dubus, psychologue, et des professionnels présents.
- Des temps conviviaux autour de la cérémonie des Vœux, du marché de printemps, de la kermesse et du marché de Noël...

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Auprès des résidents :

Avec les intervenants extérieurs, issus de l'environnement proche :

- **Poursuite de l'activité Musique avec l'Ecole de musique du Bois Plage** : 17 résidents y participent une fois tous les quinze jours (cf. rapport d'activité d'Irène JUST, l'intervenante.)
- **Poursuite de la collaboration avec Ré Clé Ré (association du Bois Plage) qui anime l'Atelier « Autour des Mots »** : 33 résidents suivent les séances une fois tous les 15 jours (cf. bilan joint).
- **Formalisation des interventions des quatre bénévoles intervenants régulièrement dans les ateliers. Dominique**, toujours autour de la vannerie avec Christophe, et depuis septembre, une nouvelle **Dominique** accompagne l'activité Marche avec Théo notre animateur sportif ainsi que Sylvie sur l'atelier Travaux manuels, **Gaby** également avec Sylvie à l'atelier travaux manuel et Sandrine à l'atelier créatif ou intervient également **Marie-Victoire**.
- **Le Cercle Nautique Martinais** (anciennement UPSM) qui chaque année, au mois de septembre propose toujours bénévolement la traditionnelle sortie en mer pour plus de quarante résidents.

Une nouveauté en 2017

- **Projet Totem Circus** :
L'idée de départ : mettre en synergie différents partenaires du territoire Jean-Marie Meslin (sculpteur) qui intervient régulièrement et depuis longtemps au CDAIR, Marie La Bohême (Ophidie Circus - école du cirque de La flotte -), Manu Bigarnet (ARDEVAC - Voltige à cheval-Loix en Ré-), les résidents et professionnels du CDAIR et d'autres éventuellement (le musée Ernest Cognacq, l'école de musique etc). L'objectif fédérateur était la co-construction d'un spectacle destiné au grand public en septembre 2018... Un projet qui a évolué au fil du temps et a permis à de nombreux résidents de s'initier de près ou de loin aux Arts du cirque, et à un plus petit groupe de s'initier à la voltige. La disponibilité des intervenants, l'organisation nécessaire, le coût de ces activités, remettent en questions notre objectif de spectacles ... mais nous maintiendrons des liens avec ces artistes d'une manière ou d'une autre.
- **interventions en direction des résidents de la MRS concernant l'équilibre alimentaire (1 fin 2017, 2 début 2018)** : intervention assurée par une diététicienne du réseau ATLANTIQUE DIABETE de l'hôpital Saint-Louis.

Et toujours...

- **Continuer de favoriser l'expression des résidents sur les réalités de leur quotidien :**

- Au travers des groupes « Conseil de maison » animés par le Directeur et moi-même dans le cadre de la préparation des Conseils de la vie sociale. C'est dans ce cadre que les résidents de la MRS et du FOH ont pu exprimer le souhait d'avoir un chat ! Projet qui a été repris lors des discussions hebdomadaires et qui vient juste de se concrétiser (en 2018) à la MRS ; Bienvenue Frimousse !

- Mise en place de réunion hebdomadaire à la Maison de Retraite Spécialisé, animée par un membre du personnel.

Avec une nouveauté en 2017 : Mise en place d'une réunion hebdomadaire, informelle et ouverte à tous les résidents du FOH, tous les mercredis à partir de 17h00. Le professionnel animateur veille à favoriser l'expression concernant la vie du foyer : Les activités passées et à venir, l'accueil des stagiaires, tout ce qui a trait au quotidien, le partage des peines et des joies, l'expression des aléas de la vie collective...

Un changement important en direction des résidents :

LA FIN DU PECULE ! Les résidents bénéficiaient chaque fin de mois du versement d'une somme d'argent venant récompenser leur engagement et participation au sein des ateliers du CDAIR. Une somme (entre 0 et 18 euros) venait matérialiser cet engagement. Il s'agissait d'une disposition « historique » mise en place dans tous les établissements publics comme le nôtre. Ce dispositif interrogeait la Direction depuis quelques années : Le modèle induit par celui-ci, calqué sur nos sociétés occidentales « hiérarchisant » les individus selon leur situation sociale et notamment dans leur rapport au travail... Les personnes accueillies au CDAIR l'avaient bien compris puisque nous retrouvions dans leur discours : les fainéants (qui n'avaient pas de pécule), les bons travailleurs (qui avaient le maximum), les moins bons etc. Dans la mesure où toutes les personnes orientées au CDAIR le sont parce qu'elles ne peuvent pas accéder de par leur situation de handicap à une vie en milieu ordinaire et à une activité professionnelle même adaptée, il apparaissait sage de se questionner sur la perpétuation de cette mesure. Le sujet a donc été abordé dans un premier temps entre les professionnels, puis avec les personnes accueillies. Ils ont pu faire preuve à cette occasion de toute leur sagesse et sens de la justice au travers de débats animés. Et les inquiétudes que nous, professionnels pouvions exprimer concernant les réactions de tous ceux qui allaient subir une diminution de leur pécule ont été vite balayées. Depuis juillet 2017 chaque personne accueillie reçoit une somme de dix euros quelle que soit leur participation aux ateliers. **VIVE LE PETIT BONUS !**

Le surplus dégagé par cette redistribution vient alimenter la ligne budgétaire destinée au financement d'actions à visée culturelle et de loisirs pour l'ensemble du collectif.

Nous avons accompagné les mouvements suivants chez les résidents :

- Départ d'un bénéficiaire de l'accueil de jour pour incompatibilité avec la vie collective de l'établissement en mai 2017.
- Départ en octobre de deux résidents du FOH, pour la MRS de Dompierre.
- Départ d'un bénéficiaire de l'accueil de jour pour le FOH du CDAIR.
- Nous déplorons le décès d'une pensionnaire de notre MRS le 25 décembre.
- Départ d'un résident du FOH pour l'accueil de jour du Foyer du Bonnodeau au 01 janvier 2018.

Nous avons accueillie en 2017 :

- Une bénéficiaire de l'accueil de jour depuis septembre.
- Un bénéficiaire de l'accueil de jour sur le FOH depuis octobre
- Une personne hospitalisée à Marius Lacroix, bénéficiaire de séjours temporaires depuis plus de deux ans a été admise au 01 novembre au FOH.

- **Les temps de réunions formels en présence du cadre :**
 - **Les lundis de 14h00 à 14h45 :** Temps de réunion avec les équipes du Foyer d'hébergement.
 - **Les Jeudis de 15h00 à 16h00 :** Réunion avec les coordinatrices.
 - **Les mercredis de 14h00 à 14h45 :** Participation aux réunions de projet des résidents du foyer d'hébergement.
 - **Un mardi par mois :** Réunion avec les personnels administratifs et Directeur
 - **Un mardi sur 2 de 13h15 à 14h00 :** Réunion avec les moniteurs d'ateliers
 - **Un vendredi sur 2 de 14h00 à 14h45 :** réunion avec la MRS en présence des coordinatrices. Le principe d'une réunion par mois de synthèse/projet est posé et planifié avec la présence du psychologue de l'établissement
 - **Vendredi de 14h00 à 16h00 :** Réunion cadre/Directeur/et l'adjoint des cadres
 - **Une réunion par trimestre avec le personnel de Nuit, le psychologue, la coordinatrice du FOH, le cadre socioéducatif.**

Et pour 2018...

- **Encore et toujours...** Maintenir et encourager le « travailler collectif » en se centrant sur notre mission première auprès des résidents. Consolider notre capacité collective à échanger sur nos pratiques professionnelles dans la sérénité.
- **Formation institutionnelle en septembre et octobre : GESTION DES CONFLITS pour l'ensemble des personnels du CDAIR.**
- **Relance du suivi des Projets Personnalisés pour le FOJ :** L'absence en début d'année de la coordinatrice du FOH (congés maternité), compensée pour partie par la coordinatrice des ateliers, a mis un frein sur cette dynamique.
- **Finalisation des écrits « socles » de l'établissement :** Le projet d'établissement, le règlement de fonctionnement (en français courant). Signature des nouveaux contrats de séjour.
- Les contrats de séjour sont validés et nous devrions commencer à planifier des rencontres avec les tuteurs et les résidents pour en finaliser les signatures.
- Le règlement de fonctionnement est finalisé dans sa version en FALC = Facile à Lire et à Comprendre, version élaborée sous l'impulsion d'une stagiaire en formation de cadre socioéducatif. La version en français courant doit faire l'objet de dernières retouches.
- Nous devons également ajouter les dernières touches au projet d'établissement.

2. Coordination

Responsable : *Mme Clémence BARDY - Coordinatrice hébergement*



1. Pour rappel, voici les missions principales inhérentes au poste de coordination au FOH du CDAIR :

- Le travail en partenariat avec :
 - La direction et tout particulièrement le Cadre Socio-Educatif,
 - Les résidents, les familles, les représentants légaux,
 - L'équipe du FOH et de la MRS,
 - La coordinatrice des ateliers occupationnels et les Moniteurs d'ateliers,
 - Le psychologue.
- La mise en place et le suivi des projets personnalisés,
- La rédaction des rapports MDPH en collaboration avec le professionnel qui assure la référence du résident concerné et sous couvert du Cadre socio-éducatif,
- L'organisation des départs en week-ends et vacances des résidents :
 - En étroite collaboration avec l'infirmière pour la préparation des traitements, API pour la commande des repas selon l'effectif et les familles pour convenir des modalités des départs et retours.
 - Accompagnement mensuel en gare de la Rochelle pour 7 à 8 résidents en présence de la coordinatrice des ateliers.
- Prévision et organisation des échanges inter-établissements,
- Rédaction d'écrits professionnels divers (compte-rendu de séjours temporaires et/ou d'échange inter-établissement)...
- Animation des transmissions en l'absence du Cadre socio-Educatif,
- Actualisation mensuelle du cahier des transmissions,
- Actualisation mensuelle des mouvements des résidents du FOH.

2. Bilan 2017

En raison d'un congé maternité de Février à Mai 2017 inclus, les activités professionnelles relatives au poste de Coordination FOH (en priorité les suivis des départs en week-ends/vacances et les échanges inter-établissements) ont été assurées par le Cadre Socio-Educatif, la Coordinatrice des Ateliers et une AMP du FOH.

Aussi cette absence a permis de mettre en exergue l'importance du poste de la coordination dans les relations Equipes – Direction, où elle intervient comme un filtre et traite à son niveau, les événements qui permettent de fluidifier la communication entre les équipes, la direction et les différents services.

II – Fonctions transversales

Echanges inter-établissements

- Cette année, 15 échanges inter-établissements ont été réalisés :
 - 6 avec le foyer occupationnel du Bonnodeau de Lagord,
 - 4 avec « Les résidences de Brumenard » de la Chapelle des Pots,
 - 1 avec le foyer occupationnel de l'œuvre Emmanuel de Saint-Laurent de la Prée,
 - 3 avec le foyer occupationnel de Matha,
 - 1 avec le foyer occupationnel « Horizon » du Thou.
- Après plusieurs périodes d'échanges inter-établissements équivalentes au total à deux mois, organisées entre 2016 et 2017, le projet d'une Résidente de la MRS de partir vivre à l'EHPAD Spécialisé de Matha pourrait aboutir en début d'année 2018. En effet il pourrait s'opérer sous la forme d'un échange définitif de structure avec une autre résidente de ce dernier établissement également venue en séjours sur la MRS de Saint-Martin de Ré.

Projets Personnalisés

- Les évaluations des Projets Personnalisés, dans le respect de la formation institutionnelle dispensée en 2014, ont pu débiter au cours de l'année 2017. Bien que cette méthode de travail permette à l'ensemble des professionnels de simplifier et de gagner du temps dans l'élaboration des PP N+1, il est encore nécessaire d'intervenir auprès de certains d'entre eux, notamment pour les professionnels dernièrement arrivés, afin d'expliquer de nouveau la marche à suivre.
- D'autre part, la copie du calendrier prévisionnel des Projets Personnalisés, mis à disposition des équipes, un à deux mois avant l'échéance de ces derniers permet à chacun, notamment sur le FOH, de pouvoir s'en saisir et de présenter dans les temps les documents nécessaires, avec le constat positif d'une baisse importante de reports.
- Aussi, le CSE requiert et évoque la pertinence de ma participation à l'entretien de validation des Projets Personnalisés en présence des familles et/ou des représentants légaux et ce, dans l'objectif de dresser un compte-rendu et de restituer un document pleinement finalisé.
- 20 Projets Personnalisés ont été rédigés cette année, dont 13 validés en présence des familles et/ou des représentants légaux (les 7 derniers seront validés en 2018).

Réunions professionnelles

- Je continue d'assister aux réunions bimensuelles organisées sur les ateliers. Celles-ci me permettent de rencontrer l'ensemble des moniteurs et d'évoquer s'il y a lieu des informations propre à l'hébergement, il s'agit principalement des Projets Personnalisés et des échanges inter-établissements à venir.
- La coordination est représentée sur la MRS en alternance avec la Coordinatrice des Ateliers et moi-même.
- Depuis peu, la coordination est également représentée au moyen de la participation des deux Coordinatrices aux réunions dites de « Commission d'admission ». Ces réunions visent à ce que la direction présente les différents postulants résidents.

Formation

Cette année, l'ensemble des professionnels a pu participer à une formation traitant de la violence et de la gestion de celle-ci en institution. A l'issue de cette formation, sur la base du volontariat, s'est monté un groupe dont je fais partie, appelé « Groupe penser/panser la violence ».

Il a pour objectif, de mettre en avant et d'individualiser nos pratiques sur la gestion de la violence au CDAIR, dans la continuité de notre démarche inhérente aux Risques Psycho-Sociaux, au moyen de la création d'un document destiné aux professionnels du CDAIR.

3. Objectifs de travail pour 2018

Cette année nous avons vu plusieurs stagiaires issus de formations différentes évoluer sur l'hébergement. Plus que jamais, il convient de réfléchir sur l'accueil de ces stagiaires et les critères requis pour intégrer le pôle FOH (types de formations, âges requis, objectifs attendus ?) où l'on sait l'accompagnement différent de celui dispensé dans le cadre des ateliers occupationnels (moins de proximité entre encadrant/encadré) et avec une immersion totale dans l'intimité des personnes accueillies.

A la demande du Directeur, il est évoqué fin 2017 que la gestion de l'association la « Vague Bleue » revienne aux familles. C'est en cela que ma collègue Coordinatrice des ateliers et moi-même avons été sollicitées par la Direction en tant que personnes relais dans les rapports CDAIR – bureau de la « Vague Bleue ». C'est un axe fort de travail à soutenir pour 2018, sur lequel il va nous falloir réfléchir pour définir et clarifier les missions de chacun dans l'intérêt de tous.

Après plusieurs rencontres organisées en présence des membres de « Penser/Panser la violence », un document a pu voir le jour. Ce livret, en cours d'achèvement, doit être prochainement présenté à l'ensemble des professionnels du CDAIR au moyen d'une réunion institutionnelle. Ce groupe aura également pour fonction de se rencontrer au moins deux fois dans l'année, pour analyser s'il y a lieu, les fiches de déclaration violence - conçues par ce même groupe - remplies par les professionnels ayant vécu une situation violente, et de proposer éventuellement des pistes de réflexion et « d'amélioration » auprès de la direction.

Faisant suite aux recommandations du conseil départemental, l'établissement ne financera plus, ni ne gèrera les départs en taxi comme proposés jusque-là pour les résidents accueillis en FOH. De ce fait, l'organisation actuelle va s'en trouver modifiée, un nouveau point doit être programmé avec les familles pour revoir les plannings de sortie de chacun.

3. Coordination des Ateliers

Responsable : *Mme Annie AUDEBRAND – Coordinatrice des Ateliers*



Le poste de coordination permet de « dispatcher », de collaborer, d’anticiper, de s’adapter, d’accompagner, de prendre le relais et d’apporter un soutien si nécessaire ou souhaité.

Le temps dédié à la coordination a augmenté en 2017. Ce poste fonctionne les jeudis et vendredis, néanmoins le reste de la semaine des rencontres ponctuelles et plus informelles sont nécessaires avec la coordinatrice de l’hébergement et le cadre Socio-éducatif.

Le rôle de coordination est maintenant repéré par les autres professionnels qui ont pu mesurer les bénéfices immédiats en termes d’organisation. Cette fonction est indispensable pour individualiser les accompagnements et planifier les activités.

Chaque professionnel sollicite à juste titre les aides que peuvent proposer cette fonction.

Travail en partenariat avec :

- La direction et plus particulièrement la cadre socio-éducatif
- La coordinatrice de l'hébergement
- L'équipe des moniteurs d'atelier
- Les résidents et les familles
- Les représentants légaux
- L'équipe de l'hébergement ASHQ, AS, AMP, ID
- L'équipe AS, AMP de la Maison de Retraite Spécialisée
- Le psychologue.

Les missions :

- 1) Faire le lien entre les différents services de l'établissement :
 - L'hébergement
 - L'accueil de jour
 - Les ateliers
 - La maison de retraite spécialisée
- 2) Mettre en place une coordination entre les différents ateliers.
- 3) Assurer le lien auprès des bénévoles des différentes associations et les partenaires avec lesquels les moniteurs d'atelier collaborent et construisent des projets.
- 4) Elaborer des projets personnalisés pour les résidents du Foyer Occupationnel de Jour.
- 5) Soutenir l'animatrice de l'atelier créatif dans la référence du Foyer Occupationnel de Jour.
- 6) Elaborer les plannings d'atelier des résidents en séjour temporaire, en échange, et pour les résidents du FOJ, FOH, MRS.
- 7) Dactylographier les écrits professionnels, rédiger les comptes rendu des séjours temporaires ou des échanges inter-établissements.
- 8) Assister aux bilans des séjours temporaires.
- 9) Animer des transmissions journalières et bimensuelles avec les Moniteurs d'Ateliers.
- 10) Organiser le planning des congés et absences des Moniteurs d'Atelier en collaboration avec la Cadre Socio-Educatif.
- 11) Assister aux différentes réunions pour l'élaboration des documents administratifs éducatifs de l'établissement.
- 12) Accompagnement mensuel en gare de la Rochelle en collaboration avec la coordinatrice de l'hébergement.
- 13) Accompagnement et suivis des stagiaires en formation.

Les points particuliers de l'année 2017

- Une étroite collaboration avec l'animateur Sportif a été nécessaire pour la mise en place du poste.

Ce nouvel atelier d'activités physiques et sportives adaptées est maintenant bien investi pour les Résidents et correspond clairement au Projet de l'Etablissement.

- Participation aux CVS sur une réunion à thèmes avec les familles des Résidents.
- L'absence de la coordinatrice de l'hébergement (congé maternité) durant les quatre premiers mois de l'année m'ont permis d'être plus en relation avec l'équipe de l'hébergement, ainsi que les familles, et de l'infirmière pour organiser les départs en week-end et les vacances des résidents.

La collaboration entre chaque poste et fonction permet de créer du lien pour la bonne organisation des pratiques quotidiennes.

- Mise en place de réunion de coordination à la Maison de retraite avec la cadre socio-éducatif.

- L'accompagnement et le suivi des stagiaires en formation ont été relativement importants cette année.

Nous avons reçu six personnes, pour des formations différentes :

- Formation BTS Economie Sociale Familiale
- Formation d'Educateur Technique Spécialisé
- Bac Pro Accompagnement, soins et services à la personne
- Bac Pro Accompagnement, soins et services à la personne
- Bac Pro Services aux personnes et au tertiaire
- Formation d'Accompagnement Educatif et Social

Pour certains, le public accueilli au CDAIR était inconnu, il a donc fallu accompagner, guider, appréhender les difficultés rencontrées, tout en étant auprès des résidents.

La prise en charge des stagiaires demande de la disponibilité, de l'attention, de l'écoute, aborder les différentes phases suivant les besoins.

Savoir transmettre de manière régulière et constante, accompagner les écrits, élaborer des projets pour favoriser leurs pratiques.

Accompagner des stagiaires, nous permet de réfléchir sur nos méthodologies de travail et nous remet en questions sur nos pratiques et nos modes de fonctionnement.

Projet 2018 :

- ✘ Pérenniser les missions actuellement en place.
- ✘ Mise en place d'une nouvelle organisation de l'association La Vague Bleue. Les coordinatrices devenant les personnes ressources de l'établissement ; elles feront le lien entre les différents services du CDAIR et le bureau de l'association qui sera dorénavant géré et administré par des familles de résidents.

4. Soins

Responsable : Mme Martine AUBRY – Infirmière



SOINS EFFECTUES :

325 (injections, prise de sang, soins techniques, vaccinations, ECBU, tests colorectaux, bactériologie, test respiratoire)

Pansements de propreté, lavages de nez, gouttes nasales, auriculaires, oculaires, bains de bouches, application de crèmes, de poudre, de vernis, stérilstrip, surveillance des constantes, entretiens particuliers à la demande du résident, des familles... sont aussi effectués mais non comptabilisés.

CONSULTATIONS

Dr REVIRON :

Avis, consultations, prescriptions, 100%, constitution de dossiers, certificats, gestes médicales, ECG ... : + **300**

Les résidents dont il a la charge sont vus une fois par an pour un check-up annuel.

Sa disponibilité est toujours appréciable surtout en cas d'urgence.

SPECIALISTES : à visées préventives : **122** (dentiste, gynécologue, ophtalmo)

SPECIALISTES : après avis médical : **67**

(ORL, cardio, néphro, vasculaire, radiologie, neuro, pneumo ...)

SPECIALISTES PARA- MEDICAUX : **347** (kiné, opticien, orthophoniste, orthoptiste, podo-prothésiste, audioprothésiste, pédicure)

URGENCES : **4**

HOSPITALISATION : **4**

CONSULTATION PSYCHIATRIQUE (au CMP St Martin) : **48**

Une nouvelle structure **CAP SOINS 17**, située dans l'Hôpital Marius Lacroix nous a permis d'effectuer divers examens regroupés, difficiles à réaliser (coopération du patient) pour bilan sanguin, ECG, EEG, bilan dentaire, radiologie : **5**



Bilan de l'année 2017 :

L'amélioration de l'état sanitaire des résidents est constatée par une diminution du nombre des consultations spécialisées, une stabilité du nombre des consultations préventives (contrôle annuel) et une progression des consultations des spécialistes paramédicaux, visant le Confort, la Qualité de vie, le Bien-être, la Relation.

La collaboration s'étend de plus en plus avec la structure Cap Soins 17, et les acteurs de santé à la proximité.

L'année a été marquée par l'absence d'un psychiatre, revenu fin novembre et départ d'un autre, annoncé en décembre.

5. Protection des majeurs

Responsable : *Mme Corinne GAILLARD – Adjoint des Cadres Hospitaliers*

Le service de Protection des Majeurs est en charge des mesures de curatelle et de tutelle ordonnées par le Juge des Tutelles dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, au sein du Centre Départemental d'Accueil, pour les majeurs placés par la justice sous protection de l'établissement. Un seul agent, préposé de l'établissement, exerce ces fonctions de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs depuis 23 ans.

Sa présence sur site favorise une réponse appropriée et immédiate aux demandes, questions ou inquiétudes exprimées au quotidien par les résidents. L'écoute et la disponibilité et bien sûr la réactivité sont facilitées du fait de cette proximité.

Ce service intervient dans tous les domaines de compétence habituels des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (administratif, financier, juridique, patrimonial, médical...) relatifs à la gestion de la personne et de ses biens.

Durant l'année 2017, le service a assuré ses tâches habituelles : le renouvellement des dossiers d'aide sociale et d'orientation MDPH, les versements de ressources des résidents au titre de l'aide sociale au Département de Charente Maritime, les dossiers de réorientation ou d'admission en établissements, l'organisation de voyages et déplacements de majeurs protégés, l'accompagnement pour des essais en famille d'accueil, les visites d'établissements, l'accompagnement au tribunal pour audition du juge.

La mandataire a participé également aux réunions du comité de pilotage sur la qualité de vie au travail, à la prévention des risques psycho-sociaux et à l'élaboration du nouveau projet d'établissement.

Impliquée dans le devenir des personnes protégées, la Mandataire Judiciaire participe également aux réunions préparatoires à l'établissement des projets personnalisés et reçoit toujours régulièrement les résidents en entretien privé ou de façon moins formelle en privilégiant une écoute attentive et bienveillante.

Elle reste également un interlocuteur pour les familles dans le cadre d'aides ponctuelles pour des renseignements ou le montage des dossiers.

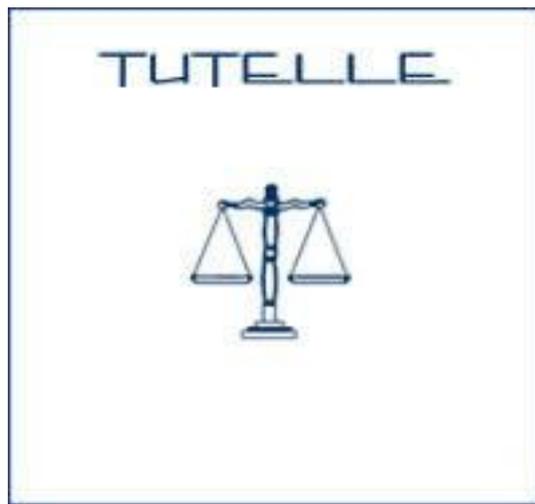
Elle assiste également aux réunions du Conseil de Vie Sociale et participe ponctuellement à des actions d'information auprès des familles ou du personnel sur des sujets en lien avec ses activités.

Sur l'année 2017, son activité s'est exercée sur 26 mesures de tutelle et 1 mesure de curatelle, activité qui devra de toute façon décroître jusqu'à la disparition totale du service programmée pour 2020-2021.

Une régie d'avances mise à disposition par la Perception de St Martin de Ré a permis de régler en numéraires les dépenses des majeurs protégés (argent de poche, tabac, sorties) pour un montant de 24 502.65 € ; l'autre partie des dépenses (vêtements, mutuelles) ayant été réglée par mandats administratifs pour un montant de 61 457.02 €. Ces dépenses bénéficient principalement au commerce local.

II – Fonctions transversales

Une résidente de la Maison de Retraite, pensionnaire de l'établissement depuis le 27 juin 1983, âgée de 72 ans, nous a quittés, le 25 décembre, dans la nuit de Noël. Nous avons préféré penser qu'elle était partie avec le Père Noël !



6. Soutien psychologique

Responsable : Mr Vincent DUBUS – Psychologue

Nombre de résidents rencontrés régulièrement :

29 Résidents internes

3 Résidents MRS

Les objectifs de la rencontre avec le psychologue ont toujours la même finalité : ils s'inscrivent dans un travail de soutien psychologique : on parle, on essaie de mettre du sens sur du quotidien, du factuel, des plaintes subjectives.

A ce jour et avec l'arrivée grandissante de jeunes résidents qui présentent un profil psychopathologique psychiatrique affirmé, la fréquence des entretiens pour certaines personnes s'avère nécessaire. Ce sont des jeunes adultes qui ont eu des suivis antérieurs (en psychiatrie), qui sont demandeurs et ont besoin d'exprimer un minimum de souffrance dans l'interaction de leur problématique avec l'adaptation à leur nouveau lieu de vie.

Pour l'ensemble des résidents, le système de prise de rendez-vous fonctionne avec un carton personnel et un carton réservé à l'éducateur précisant la date et l'heure du prochain rendez-vous. Cette prise de rendez-vous est intégrée par l'ensemble des résidents.

La prise en charge des résidents MRS est stable (4 résidents). Je les rencontre un samedi sur deux. Ces derniers sont inscrits et demandeurs de ce temps d'expression individuelle.

Réunions diverses

La réunion d'analyse de la pratique à l'attention des personnels éducatifs du foyer reste efficiente ; c'est un travail de pensée et de réflexion pour l'équipe du foyer dans une dynamique positive. A ce jour, les professionnels expriment librement leurs difficultés et tentent de trouver leurs solutions. Le lien groupal reste difficile à trouver du fait de la mobilité des équipes. Pour les jeunes professionnels arrivants, le psychologue reste celui qui détient le supposé savoir...

L'arrivée de jeunes résidents au profil psychiatrique, la massivité des projections et des expressions de souffrance compliquent l'accompagnement et nécessitent davantage de liens, d'échanges entre les différents membres de l'équipe éducative. La prise en charge de ces jeunes adultes interpelle la complexité d'une attitude éducative en fonction de la psychopathologie du jeune adulte.

Les réunions avec l'équipe éducative de la MRS se font dans le cadre des projets personnalisés. Cet outil semble mettre l'équipe au travail dans sa façon de soutenir les résidents. La réflexion sur la qualité de la prise en charge reste difficile du fait de la taille de l'équipe, de la personnalité de chacun ; « ça reste difficile de faire équipe ».

II – Fonctions transversales

Le travail ponctuel avec les équipes de nuit est en cours ; même si la reconnaissance narcissique de l'équipe reste un point d'ancrage important, les discussions portent aujourd'hui sur leurs difficultés de prise en charge et le travail d'accompagnement des résidents.

L'offre et la proposition de rencontre des familles deviennent un outil efficient. Ces rencontres s'inscrivent dans les difficultés relationnelles évoquées en réunion entre la famille et l'équipe (les attentes et difficultés de chacun, le travail de séparation et d'individualisation des résidents). L'objectif est d'instaurer un lien et une confiance entre l'équipe, la famille et le résident.

Faisant suite à la proposition d'évoquer un thème de réflexion ouvert à l'ensemble des parents, une réunion d'échange a été proposée sur le thème de la fratrie « être frère et sœur d'un enfant handicapé ». Cette rencontre semble avoir été appréciée par les familles et a permis d'ouvrir un espace de parole sur les souvenirs douloureux de la famille, les traumatismes en lien avec leur parentalité (la parole de ces parents reste imprégnée de souffrance).



1. Rapport d'activités du Foyer Occupationnel de Jour

Responsable : *Mme Annie AUDEBRAND – Coordinatrice des Ateliers*
Mme Sandrine MARDON – Aide-Médico Psychologique

Spécialités de l'atelier :

Accueillir des personnes handicapées mentales et psychiques adultes pour développer leurs potentialités et faciliter leur insertion dans la vie sociale et relationnelle. Le Foyer Occupationnel de Jour fonctionne uniquement la semaine les jours ouvrables.

Principaux objectifs de l'atelier :

Le service d'accueil de jour a pour objectifs :

- De permettre à la personne de bénéficier d'un accompagnement adapté, dans un climat sécurisant et chaleureux.
- D'aider au développement de ses potentialités, en choisissant l'/les activités qui lui correspondent.
- De contribuer à l'élaboration et la mise en place du projet de vie de la personne (le Projet Personnalisé), en considérant la personne comme principale actrice de son projet.
- Pouvoir établir des relations dans une connaissance et un respect des règles sociales.
- De favoriser l'insertion sociale de la personne lors des différentes sorties à l'extérieur.
- De faciliter, le cas échéant, à l'évolution vers l'internat en veillant à la cohérence du projet.
- De favoriser l'autonomie de la personne.
- Participer à une vie de groupe à travers les contraintes de tâches partagées.

Nombre de jours d'ouverture par an :

Le Foyer Occupationnel de Jour est ouvert 250 jours par an.

Horaires d'accueil :

Dès 8h30 jusqu'à 17h00.

Les horaires sont variables suivant les personnes accueillies.

4 usagers arrivent via les transports publics de La Rochelle, vers 9h45 et repartent le soir vers 17h00.

2 autres usagers arrivent accompagnés d'un membre de leur famille vers 9h00 et repartent le soir vers 16h30.

Nombre de résidents accueillis en moyenne par jour :

6 personnes sont accueillies : 4 filles et 2 garçons à temps plein.

Lieu pour les accueils de jour :

Un local leur est destiné : ils peuvent y déposer leurs effets personnels. Ils sont chacun, munis d'une clef. Dans cette salle, sont à disposition des magazines et quelques matériels de créativité ainsi que des jeux de sociétés afin qu'ils puissent s'y retrouver et se détendre durant les pauses d'ateliers, soit entre midi et 14h ou après 16h.

Pour l'instant, les locaux ne sont pas très adaptés. Le manque de locaux ne permet pas un aménagement plus adapté. Il faudra attendre les futurs travaux et l'agrandissement pour proposer un vrai espace pour les personnes accueillies en journée.

Equipes :

Une équipe Pluridisciplinaire est présente pour encadrer les externes.

Description d'une journée type d'atelier :

Chaque usager arrive de façon échelonné, chacun d'entre eux est pris en charge différemment en fonction de leurs besoins.

Ils entreposent si besoin leurs effets personnels dans l'espace qui leur est alloué, puis ils se dirigent vers leurs activités, chacun ayant un planning attribué.

De 9h00 à 11h45 ils sont avec les internes dans les différents ateliers qu'ils ont choisis.

De 12h00 à 13h00 ils sont accueillis au réfectoire avec les internes et y sont totalement intégrés.

De 13h00 à 14h00 ils ont un temps libre pendant lequel chacun s'occupe comme il le veut. Soit ils se reposent dans leur salle, soit ils restent avec leurs camarades sur l'hébergement pour bavarder, ou regardent la télévision au salon, ou bien encore jouent au babyfoot.

De 14h00 à 16h00 les activités reprennent dans les ateliers.

A 16h00 un café et un fruit sont proposés au réfectoire.

Puis ils retournent à leurs domiciles.

Activités :

Les ateliers fixes sont les suivants :

- l'atelier bois,
- l'atelier travaux manuels,
- l'atelier lingerie,
- l'atelier sportif,
- l'atelier peinture-décoration,
- l'atelier créatif (1 voire 2 mois complet par an pour chaque résident...).

Les usagers en externat participent également aux activités proposées sur l'établissement :

L'équitation

Le chant

Les soins du corps

Informatique

Médiathèque

Cinéma

Musée etc...



1. Gym et Expression Corporelle

Responsable : *Mme Fatima MATOS – Aide-Soignante*

Ces activités ont lieu au sein de le MRS.

Elles ont aussi lieu à la demande des résidents. Cette année, j'ai intégré de la musique à certaines séances, la musique aide chaque résident à s'exprimer de manière individuelle au sein du groupe, mais surtout personnelle, à bouger autrement.

La musique africaine a beaucoup de succès.

Les séances durent environ 15 mn.

Les résidents sont très demandeurs de ces activités.



2. Atelier Relaxation



Responsable : *Mme Fatima MATOS–Aide-soignante*

Les séances ont lieu dans la salle à manger de la MRS en groupe, en cas de demande individuelle dans la chambre du résident.

Cette année, j'ai essayé de faire des séances guidées de « type sophrologie », ainsi qu'une approche de la méditation. Cela a très bien fonctionné, les résidents ont tous « accroché ». Il arrive que certains somnolent pendant un très court instant. Les séances durent environ 15 mn. Elles suivent systématiquement les séances de gym etc...

Elles ont aussi lieu quand le groupe ou certains résidents ont besoin d'apaisement, de « redescendre » en tension, d'ailleurs il y a 2 résidentes, qui demandent une séance dès qu'elles se sentent « survoltées ».



1. Atelier Lingerie

Responsable : Elisabeth LAURENT – Monitrice d'Atelier



L'atelier lingerie-buanderie est ouvert du Lundi au Jeudi de 8h à 16h, et le vendredi de 8h à 15h, soit 251 jours ouverts pour l'année 2017.

C'est grâce à la participation assidue et motivée de certains résidents que l'atelier peut mener à bien sa mission d'entretenir tout le linge personnel des 56 Résidents du Foyer Occupationnel ainsi que celui des 11 personnes de la Maison de Retraite Spécialisée, à l'exception des draps qui sont lavés et traités par une société extérieure.

Outre l'entretien quotidien du linge, la lingerie effectue également le marquage du linge, la couture et les commandes (produits lessiviels, linge de toilette et de lit, la mercerie ...). L'objectif de cet atelier est de laver, sécher, repasser, plier le linge dans un temps donné.

Le fait d'entretenir le linge sur le site est rassurant pour les Résidents, car le linge personnel ne quitte pas l'établissement limitant ainsi le risque de perte de celui-ci.

Les participants de l'atelier ne s'occupent pas uniquement de leur propre linge, mais ils prennent soin de celui de la collectivité sans tenir compte de son appartenance.

La lingerie accueille quotidiennement 15 à 18 Résidents, essentiellement à mi-temps.

Le nombre peut varier en fonction des activités extérieures prévues (sport, sorties, consultations...) et lors de l'absence d'un moniteur.

Au total, 23 résidents (13 femmes et 10 hommes dont 4 femmes et 1 homme de la MRS) fréquentent à des rythmes différents l'atelier chaque semaine.

Répartition par tranches d'âges

- 20 – 30 ans : 2
- 31 – 40 ans : 5
- 41 – 50 ans : 5
- 51 – 60 ans : 5
- 61 – 78 ans : 6

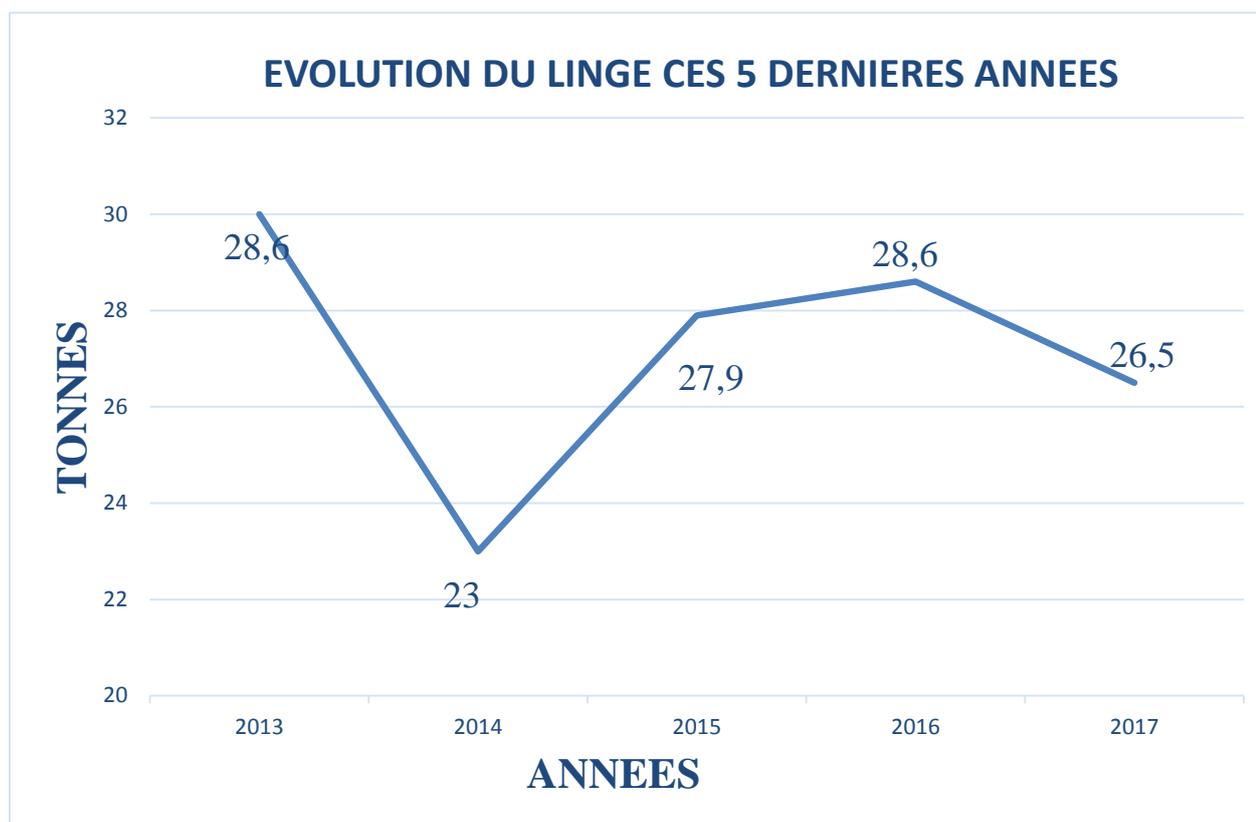
V - Les ateliers occupationnels

Régulièrement des résidents stagiaires participent à l'atelier afin d'évaluer leur comportement, leurs compétences face à l'activité et à l'encadrant, pour une éventuelle admission.

La distribution du linge est programmée tous les Mardis et Vendredis avant le déjeuner.

Bilan de l'année écoulée 2017

26.5 tonnes de linge ont été traitées, soit un poids moyen hebdomadaire de 502 kg. Diminution de 2 kg de linge par jour par rapport à 2016.



Projet 2018

✘ Prévoir une nouvelle organisation pour la distribution du linge.



2. Atelier Créatif

Responsable : *Mme Sandrine MARDON – Aide Médico Psychologique.*
Diplômée en ART-THÉRAPIE de l'école de TOURS.



Spécialités de l'atelier :

Art Plastique, Peinture Tableaux, papier mâché, pâte à carton, mosaïque, tissage...

Activités diverses, préparation d'expositions socioculturelles ouvertes sur l'extérieur.

Particularités de l'atelier :

Sept à huit résidents sont accueillis chaque mois. Le groupe est créé en fonction du thème du mois.

Les groupes ne sont jamais identiques, ce qui permet à l'ensemble des résidents de se côtoyer au sein de cet atelier de façon différente. Ils sont définis en fonction du thème abordé, en tenant compte des capacités de chacun, de leurs compétences mais aussi de leurs familiarités. Une homogénéité est indispensable pour créer en harmonie.

L'atelier est un lieu ouvert, d'autres résidents peuvent y participer de façon ponctuelle s'ils en ont le désir.

En l'absence de collègue le groupe s'agrandit, cependant la cohérence est respectée.

Les groupes sont définis aussi en fonction des activités en cours au sein des autres ateliers, une organisation est effectuée en amont avec les autres moniteurs afin qu'un maximum de résidents puissent bénéficier de cet atelier un mois par an.

Principaux objectifs :

- Déterminer les capacités sensorielles, motrices, cognitives pour rentrer en communication avec le résident et ainsi voir son mode de relation.
- Utiliser les effets de l'art pour raviver, restaurer ou rééduquer les facultés défailtantes dues à une pathologie.
- Établir un climat de confiance au sein de l'atelier pour faciliter les échanges entre les participants.
- Développer chez chacun leur côté artistique, leur style à travers des activités pour ainsi les mettre en position d'acteur.
- Proposer un planning sur le mois pour permettre au résident d'avoir des repères.

Nombre de jours d'ouverture par an :

Du Mardi au vendredi, toute l'année hormis les vacances de la monitrice.

Les vendredis après-midi, sont réservés aux personnes du Foyer Occupationnel de Jour pour effectuer une activité, définie ensemble.

Lorsque l'atelier est fermé, chacun retrouve son atelier respectif.

Horaires d'accueil :

De 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h00.

Le matin l'accueil est échelonné entre 9h00 et 9h30 suivant le rythme des résidents.

Nombre de résidents accueillis en moyenne par jour :

7 à 8 personnes composent le groupe, le nombre de résidents par jour peut-être variable, en fonction de l'absentéisme des moniteurs.

L'atelier peut accueillir jusqu'à 12 personnes.

Organisation de l'atelier :

Chaque début de mois, un planning est organisé pour les réalisations à effectuer, et une sortie est programmée.

Cela permet d'approfondir des repères et favoriser les échanges, où chacun exprime ses envies.

Ce sont des activités soit en groupe soit en individuel, en fonction de leur demande et de l'activité du moment.

Exemples :

- pour une peinture sur toile, les résidents sont souvent seuls.
- Pour une réalisation en papier mâché, ils vont être à plusieurs.

Bilan de l'année 2017



- En 2017, L'atelier a particulièrement travaillé sur le thème de l'animal Totem : l'animal qui nous ressemble. Les animaux sont constitués de Papier mâché. 26 ont été commencés dont 8 sont terminés... ce fut l'activité majeure de l'atelier.
- 6 interventions de Mr MESLIN Jean-Marie (artiste sculpteur-plasticien) ont eu lieu sur la plage puis au jardin du CDAIR. Confection d'un totem en matériaux de récupération, travail du plâtre sur tissus... Ce totem est basé sur le Conscient et l'Inconscient. Nous souhaiterions l'exposer avec les animaux totems dans une salle hors de l'établissement.
- Exposition de tableaux et d'objets de tous les ateliers dans une Galerie de Ste Marie de Ré / La Noue avec la participation du foyer Emmanuel « ma vie ».
- Confection en papier mâché de décoration sur le thème du cirque pour la Kermesse.
- « Totem Papillon » réalisation très réussit au Muséum de La Rochelle. Le totem a été exposé lors de notre exposition à Ste Marie, il est toujours exposé dans le hall du foyer.
- « Totem Céra'Muse » confectionné au musée de St Martin de Ré. 2 fois par mois, un groupe de 7/8 résidents ont travaillé la terre pour confectionner des bouts de totem. Les résidents ont beaucoup apprécié. 4 grands totems ont été réalisés. Ils sont toujours visibles dans le jardin du musée.
- « Totem Papier mâché » Ce totem a été confectionné avec les enfants du centre de loisirs de St Martin de Ré. Différents petits animaux avaient été réalisés par chaque enfant et adulte. Ce sont des rencontres très riches en échange. Le totem leur a été offert.
- Réalisation d'objets divers et variés : peinture sur bois, toiles, mosaïque, perles, tissages, pyrogravures... pour vendre lors de la kermesse et du Marché de Noël au profit de l'association la Vague Bleue.

- L'atelier créatif a participé à la décoration de plusieurs repas à thème : repas sur le cirque, Halloween, Noël...
- Une fois par mois, sortie à la médiathèque de la Rochelle avec la M.R.S, pour lire, écouter et prendre des livres, avec visite de l'exposition du moment.
- Le 10 Octobre, grand concours de totem avec 6 autres établissements dans le jardin du musée de St Martin de Ré... grande participation des résidents, une journée très réussie.
- le 22 Février, visite du musée des beaux Art à la Rochelle...
- le 15 Mars, journée aide au montage du chapiteau du cirque « Ophidie Circus » de la flotte en Ré.
- Le 21 Mars, sortie cinéma/bowling...
- le 31 Mai, « carnet de voyage » avec la M.R.S à Bouhet, dessin devant le foyer de Bouhet.
- le 9 Aout, « carnet de voyage » avec la M.R.S. dessin dans la nature, et sur la nature.
- le 6 Juin, sortie avec un groupe pour voir une démonstration du cirque « Ophidie Circus » à laquelle participaient des Résidents du CDAIR.
- La confection de papier sous la serre, n'a pas pu se faire cette année en raison d'un effectif réduit de personnel (Arrêt de travail), mais il sera repris l'année prochaine.

Projet 2018 :

- ✗ L'atelier Créatif continue de travailler sur le thème de ***l'animal Totem*** (l'animal qui nous ressemble) : les résidents choisissent un animal qu'ils réalisent en papier mâché pour en faire une sculpture que nous exposerons lors de la kermesse mais aussi lors d'expositions.
- ✗ Poursuivre la construction du totem à base d'objets de récupération avec le sculpteur Jean-Marie MESLIN. Des Petits bonhommes en papier mâché doivent intégrer le totem. Exposition avant la fin de l'année.
- ✗ Nouveau Projet au musée de St martin de Ré sur « la teinture végétale », 1 séance par mois : teinture sur tissus pour confectionner des tableaux vêtements pour un défilés de « Mode Art » lors de la Kermesse.
- ✗ « Carnet de Paysage » : tous les mois lors des beaux jours nous continuerons à explorer et dessiner nos alentours... avec les résidents de la M.R.S.
- ✗ Participation au concours « TOTEM Beaucoup » organisé par le Foyer de Matha, au mois de Mai, en collaboration avec un membre de l'internat.
- ✗ Dès les beaux jours au jardin et dans la serre, confection de Papier avec le groupe de l'atelier Peinture Décoration ...
- ✗ Confection d'un petit livre sur le thème du « cirque totem » avec la participation de Mme Marie-Victoire VERGNAUD, une bénévole qui vient une fois par semaine.

V - Les ateliers occupationnels

- ✗ Confection de décoration pour les repas à thème : Repas du nord, Italien...
- ✗ Peinture « Trompe œil » sur le premier parking de l'établissement, à l'emplacement des arbres qui ont été arrachés dans les supports ronds en béton.
- ✗ Sorties pour découvrir des expositions d'Art en relation aux projets de l'atelier.
- ✗ Préparation de peinture sur tissus pour préparer le défilé de « Mode Art » lors de la kermesse.
- ✗ En partenariat avec les autres ateliers, préparation d'un parcours artistique sous la serre pour la journée « Jeux en Bois » avec d'autres établissements.
- ✗ Une sortie sur l'île d'Oléron pour aller visiter les cabanes des artistes, puis peindre dans la nature.

L'ensemble des moniteurs ont déterminé le thème de 2018 qui continue à être, « **LE CIRQUE TOTEM** ».



3. Atelier Travaux Manuels

Responsable : *Mme DORAY Sylvie – Monitrice Educatrice.*



Durant l'année 2017, la monitrice a été remplacée par différents membres du personnel de l'hébergement qui ont œuvrés dans le même état d'esprit afin que la prise en charge des résidents soit la plus cohérente possible.

L'atelier a été ouvert tous les jours du lundi au jeudi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h00 et le vendredi matin de 9h00 à 11h45, le temps restant est destiné à la préparation.

Chaque jour, entre 8 et 13 résidents ont participé aux activités de l'atelier. Le groupe est plus important lors des congés des collègues des autres ateliers :

- 8 à temps complets, 9 à mi-temps
- 2 à temps partiel, 2 ponctuellement.

L'atelier a proposé des activités manuelles diverses et variées en fonction des envies et des compétences de chacun.

Préparation et participation :

- Au marché de Printemps, à la kermesse, au marché de Noël.

Outre la prise en charge en atelier :

- Réunion hebdomadaire avec les collègues d'ateliers,
- Participation à tour de rôle aux réunions de transmissions avec la participation du psychologue,
- Réunion toutes les 2 semaines, les mardis de 12h15 à 14h00 avec les moniteurs et la coordinatrice des Ateliers,
- Réunion toutes les 2 semaines, les mardis de 13h15 à 14h00 avec la Cadre Socio-Educative,
- Présence chaque jour aux repas thérapeutiques du déjeuner et de la collation.



4. Atelier Peinture/Décoration

Responsable : Mme AUDEBRAND Annie – *Educatrice Technique Spécialisée*
– *Coordinatrice des Ateliers*

L'objectif de l'atelier est d'accueillir les résidents autour d'activités sur une base de peinture, de collage, de décalquage, de ponçage et de travaux utilisant différentes matières couleurs et supports.

Cet atelier est étroitement lié à l'atelier bois qui fournit les supports. Les savoir-faire et les savoir-être sont enseignés : maîtrise de soi, posture, comportement social adapté, mémoire etc....

L'esprit et l'air du temps au niveau de la décoration d'intérieur influencent les créations de cet atelier.



L'atelier accueil du lundi au mercredi :

- ❖ Le lundi et mercredi de : 9h00 à 11h45 et de 14h à 16 h.
- ❖ Le mardi de : 9h00 à 11h30 et de 14h à 16h.

Le jeudi et le vendredi l'atelier décoration ne fonctionne pas, ces deux jours sont consacrés à la coordination pour l'encadrante.

L'accueil est échelonné le matin entre 9h00 et 9h30 en fonction du rythme des résidents.

L'atelier est ouvert toute l'année excepté lors des congés de l'éducatrice.

L'atelier peut accueillir en moyenne 15 résidents.

A l'atelier Peinture Décoration, règne un esprit convivial. Les matières, les couleurs des différentes réalisations apportent un éveil sur un esprit créatif, la collaboration et la connivence entre les résidents et l'éducatrice font de cet atelier un espace riche de découverte.

L'espace de l'atelier est partagé en deux parties :

- Dans l'une où les objets sont réalisés, façonnés, terminés et exposés.
- Dans l'autre salle on y effectue le ponçage, le découpage de papier, etc...

Une des salles est plus à l'abri des regards, elle permet d'y trouver pour certains résidents le besoin d'un contenant rassurant. Tout en étant dans le groupe, mais discrètement à l'écart, ils participent différemment aux conversations et à la vie de l'atelier.

La liberté d'expression, qu'elle soit individuelle ou en groupe apporte de l'échange aux travers des activités, elle permet quelquefois de dédramatiser et de canaliser les conflits amorcés à l'hébergement.

Un fond musical cependant discret, favorise les échanges autour des connaissances musicales de chacun ce qui accentue et agrémente la réflexion et le partage.

L'activité « fabrication de papier » n'a pas pu se pérenniser cette année dû au manque d'effectif du personnel des ateliers.

Cette année a été ponctuée par deux ventes d'une durée de deux jours chacune :

- Le marché de printemps
- Le marché de Noël.

A ces occasions l'atelier devient un lieu d'exposition des différentes créations de tous les ateliers. Cela permet aux résidents de présenter à leurs familles qui y sont conviées, mais aussi à des personnes extérieures, leurs diverses réalisations qui sont mises en valeur.

- ❖ L'ensemble des résidents de l'atelier a participé à diverses sorties en collaboration avec l'atelier Lingerie et l'atelier Travaux Manuels.
- ❖ En septembre les différents groupes d'ateliers se sont relayés dans une salle à Ste Marie de Ré pour l'exposition organisée par l'atelier créatif.
- ❖ Durant le cours de l'année sont venus des élèves stagiaires ayant différentes perspectives d'orientation professionnelle afin de découvrir le monde en situation de handicap et les activités organisées au sein d'établissement.
- ❖ Nous avons aussi accueilli des résidents stagiaires, soit pour des stages de découvertes, des séjours de rupture ou dans l'objectif d'un futur accueil.

Ces mouvements favorisent, au sein de l'atelier un dynamisme et une remise en question de nos démarches et de nos activités habituelles.

Pendant les temps de coordination les fins de semaine, jeudi et vendredi matin, le groupe se répartit sur les autres ateliers en fonction des demandes et des envies. Pour l'ensemble des résidents ce changement est complètement intégré à leur planning, chacun a trouvé sa place. Ce fonctionnement a éveillé des appétences pour les uns, et permis pour les autres de voir le travail de leurs camarades différemment.

Bilan de l'année 2017

Cette année a nécessité une réorganisation avec le soutien des professionnels de l'hébergement.

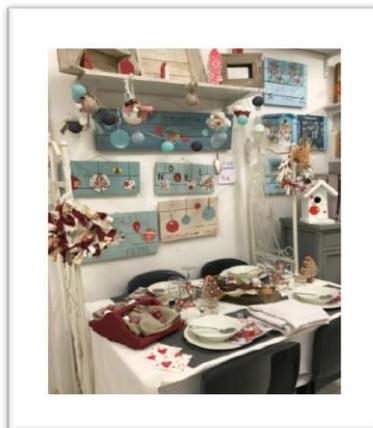
Ces changements ont permis d'effectuer de nouvelles activités et ont modifiés les plannings de certains résidents.

Les deux ateliers étant juxtaposés, les résidents ont pu néanmoins naviguer de l'un à l'autre, suivant les activités qui ont pu leur être proposées mais aussi en fonction des intervenants qui ont fait leur maximum.

Les Résidents de la Maison de Retraite Spécialisée ont pâti de l'absence de la monitrice des Travaux Manuels. Ils ne sont pas venus aussi régulièrement qu'à leur habitude, l'activité broderie et tricot demandant des compétences spécifiques, que les remplaçants ne maîtrisaient pas.

Projet 2018

- ✗ Pérenniser les activités actuellement en place.
- ✗ Reprendre avec régularité l'activité « Fabrique de Papier ». Cette activité fonctionne normalement deux fois par mois, soit sous la serre ou à proximité en fonction des conditions climatiques. Les réalisations sont destinées à façonner des tableaux en ce qui concerne l'atelier Créatif. Pour l'atelier Peinture Décoration nous avons choisi d'en faire des supports pour des carnets de recettes.
La collaboration avec l'atelier créatif permet d'acquérir des techniques de réalisations différentes. Nous sortons de l'atelier Peinture Décoration et accédons au jardin près ou sous la serre. Elle est également investie par le moniteur de l'atelier Bois, Vannerie ainsi que l'animateur Sportif pour une activité de parcours psycho moteur. Le jardin et la serre ayant diverses fonctions, cela permet de créer un trait d'union avec les autres ateliers et de se rencontrer dans un lieu différent pour y partager un espace commun.
- ✗ Développer avec plus d'assiduité le travail en collaboration avec les autres ateliers sur le thème du cirque.
- ✗ Effectuer des sorties dans les magasins appropriés pour procéder aux achats de matériels pour l'atelier, afin d'éveiller l'envie, la curiosité et le plaisir.



5. Atelier Art-Thérapie



Responsable : *Mme Sandrine MARDON – Aide Médico Psychologique*

L'art-thérapie c'est « *L'exploitation du potentiel artistique dans une visée thérapeutique et humanitaire.* »

L'art-thérapie utilise les effets de l'art pour raviver, restaurer ou rééduquer les facultés défailantes dues à une pathologie, un handicap ou un choix de vie et qui pénalisent la personne dans sa qualité existentielle.

Elle participe à la bonne santé de l'être humain en lui apportant du bien-être et une qualité de vie contribuant à son épanouissement.

Bilan de l'année 2017

En 2017, 12 résidents du foyer ont bénéficié de 19 séances d'art-thérapie.

Le cadre contenant et sécurisant ont permis aux 12 résidents de trouver leur rythme avec la même personne disponible à un moment bien déterminé pour eux.

Le groupe stable a été rassurant pour eux.

Leurs difficultés à se mettre dans l'action, se sont estompées au fil des mois.

Le groupe a pu prendre conscience de ses possibilités, favorisant ainsi une meilleure confiance entre les participants.

Dans le 1^{er} groupe, deux résidents ont demandé à arrêter l'Art-Thérapie pour intégrer l'atelier créatif et 2 ont demandé à continuer les séances.

Dans le 2^{ème} groupe, trois ont demandé à continuer les séances d'Art-Thérapie et un a été remplacé.

Dans le 3^{ème} groupe, trois ont demandé à continuer les séances et un a été remplacé.

Projet en 2018 :

Lieu :

Les séances se déroulent dans un endroit bien défini de l'atelier Créatif. Cet espace est exclusivement réservé aux séances d'Art-Thérapie.

Jour :

Le Lundi, séance de 9h00 à 10h00, de 10h30 à 11h30 et de 14h à 15h.

La séance dure 1 h.

Bénéficiaires :

Les résidents bénéficiaires sont ceux qui en font la demande ou ceux proposés par l'équipe pluridisciplinaire.

Nombre de personne :

Les séances se font en petit groupe, pas plus de 3 ou 4 personnes.

Objectifs :

L'art-thérapie doit pouvoir favoriser la créativité chez la personne, le but est de donner une impulsion, une fois la mise en mouvement par le corps, l'intervenant encourage le résident à poursuivre ou à développer sans jugement.

C'est souvent lorsque la personne lâche enfin prise et quitte la « superficialité » que la thérapie avance. Lors de la séance, il peut y avoir des prises de conscience spontanées ou pas, le sens de la production peut s'imposer.

Pendant la séance, l'intervenant n'interprète pas l'œuvre et utilise l'activité artistique pour activer ou réorganiser le processus d'expression, de communication et de relation.

Il évalue à chaque séance l'état de la personne, choisit les thèmes d'activité qui lui permettront d'aider cette dernière dans les domaines où elle est en difficulté.

Pour les résidents qui bénéficient de ces séances, il est alors impératif de poser un cadre structurant (horaire et jour fixe, salle de séance unique) dans lequel les séances se dérouleront, afin que la personne y trouve les repères lui permettant de se sentir protégé et valoriser. Le processus artistique ainsi mis en place donnera à la personne le sentiment d'être reconnu dans ce qu'elle a de plus profond.

- ❖ L'objectif général sera l'amélioration de leur estime et de leur confiance en eux.
- ❖ Ainsi que favoriser la verbalisation du ressenti de la personne.
- ❖ Favoriser la relation et la communication à travers les œuvres.
- ❖ Découvrir de nouvelles techniques d'art plastique.
- ❖ 8 résidents du foyer vont bénéficier de l'art thérapie, et 4 résidents de la Maison de Retraite Spécialisée.

Pour valoriser les personnes, je proposerai lors de la kermesse une exposition d'art-thérapie pour ceux qui souhaitent exposer leurs œuvres.

Durée de la prise en charge :

La durée varie en fonction de l'objectif. La durée de la prise en charge sera revue à chaque évaluation avec l'équipe ou le psychologue.

Conclusion :

Au regard de cette année 2017 écoulée, il s'avère que l'Art-Thérapie est une méthode complémentaire et bénéfique à l'accompagnement pour le mieux-être des résidents accueillis dans notre institution.

Être créatif, c'est être acteur de sa vie. L'art-thérapie permet d'y contribuer.



6. Atelier Bois/Espaces Verts/Vannerie/jardin



Responsable : *Mr Christophe BOUCREUX – Moniteur d'atelier*

16 usagers participent régulièrement et 22 le fréquentent toutes les semaines.

Comme les années précédentes l'atelier Bois a rythmé ses activités pour préparer le marché de printemps, la kermesse et le marché de Noël en collaboration avec les autres ateliers (notamment celui de la vannerie et du jardin).

Mais d'autres événements ont apporté un certain dynamisme :

- La conception et l'entretien de bacs ergonomiques de plantation pour la MRS de l'établissement, établit un lien qui connaît une continuité avec les semis et les plantations dans ces bacs où la finalité sert pour l'atelier cuisine du mercredi soir.
- Des rencontres avec la garderie de St Martin ont eu lieu dans l'atelier Bois. Lors de ces rencontres, un meuble à dessin a été conçu en collaboration des deux publics.
- Participation au TAP avec l'école de St Martin de Ré.
- Exposition à la Noue, avec le foyer « L'œuvre Emmanuelle ».
- L'atelier vannerie a été intégré dans ces divers projets ainsi que dans la réalisation d'une haie vive au jardin et un igloo.
- La journée jeux en bois inter-foyers est la continuité d'une activité basée sur la fabrication, l'amélioration et la réparation de jeux en bois. La journée annuelle des jeux en bois a eu lieu en mai à Parthenay, c'est la finalité d'une activité qui perdure depuis 7 ans.

La valorisation de ces jeux est aussi partagée lors de la semaine du handicap où certains sont prêtés au Musée de Saint Martin de Ré et lors de la kermesse.



L'atelier jardin vit toujours avec :

- le suivi du poulailler
- la continuité du parcours de psychomotricité.
- Les plantations se sont orientées sur la courge, dans le but d'organiser un événement sur le thème d'halloween.

Pour l'atelier Vannerie

La vannerie est l'art de tresser les végétaux semi-rigides tel le saule-osier afin historiquement de les façonner en un objet utilitaire. Depuis le siècle dernier ces objets sont aussi devenus artistiques.

En réalité l'osier est à découvrir et à accompagner sur son arbre (à tailler), dans la pousse vivante qu'il fournit et jusqu'à la création auquel il peut participer, vivante ou sèche.

La diversité des végétaux récoltés permet de créer des gammes de formes et de couleurs aussi riches que variées : paniers, coupes à fruits, chapeaux, nichoirs à oiseaux, décorations de tout ordre.



Une bénévole vient un mardi tous les 15 jours. Il est nécessaire de bénéficier de temps de travail spécifique dédié à cette activité.

Cette activité se passe au sein de l'atelier bois ; c'est la continuité d'une activité développée il y a 6 ans.

Nous continuons d'entretenir, récolter, nettoyer, trier, ranger pour enfin transformer nos brins en objets (nichoirs, épouvantail, des bordures pour le jardin...). Un groupe entre 5 et 7 usagers participe régulièrement à cet atelier.

Les fabrications servent à embellir l'établissement et à valoriser le potager.

1. Activités Physiques Adaptées

Responsable : *Mr Théo BRAND – Animateur Sportif*



Les spécialités des Activités Physiques Adaptées (APA)

Les activités physiques et sportives adaptées sont des temps ponctuels et spécifiques dans le quotidien de la personne. Ces temps ponctuels peuvent intervenir pendant la journée pour certaines activités plus spécifiques aux besoins de chacun (activité « confiance corporelle », ou la relaxation) mais peuvent également être proposées après les divers ateliers afin de proposer des temps plus ludiques tels que la natation, le basket ou encore le football. Ces temps doivent donc être structurants et structurés pour la personne.

Les activités sont basées sur les projets personnalisés et sur les potentialités physiques, affectives, sociales que l'activité procure ainsi que sur le plaisir pour la personne à pratiquer. L'activité doit être pensée selon le sens et l'envie que le résident puisse y trouver. L'APA est donc proposée en adéquation avec le projet personnalisé et l'adhésion de la personne. En aucun cas, l'objectif des activités physiques adaptées ne sera l'obtention de performance.

Les objectifs de l'atelier :

Proposer des activités sportives adaptées répond à plusieurs objectifs :

❖ Développer le Prendre Soin :

C'est-à-dire, développer les besoins fondamentaux de la personne à savoir le développement corporel et moteur (développer le schéma corporel), le développement psychologique et cognitif (bien-être, réductions des tensions psychiques), ainsi que le développement social (communication et interactions avec un groupe, citoyenneté).

❖ Développer la prévention sur la santé :

C'est-à-dire, proposer des activités physiques limitant les facteurs de risques sur la santé tels que l'obésité, le tabagisme ou encore la sénescence.

Nombre de jour d'ouverture/an et horaires d'accueil :

- L'atelier sportif est ouvert toute l'année à raison de 39 heures/semaine de 10 heures à 18 heures (17 heures 30 le mardi et vendredi) sauf lors des congés annuels (25/an) plus les repos hebdomadaires et les jours de Réduction de Temps de Travail.
- Une journée peut se décomposer en trois activités sportives par jour : de 10H à 11h45, de 14H à 15H15 et de 15H30 à 17H (ou 16H à 17H30).

Bilan de l'année 2017 :

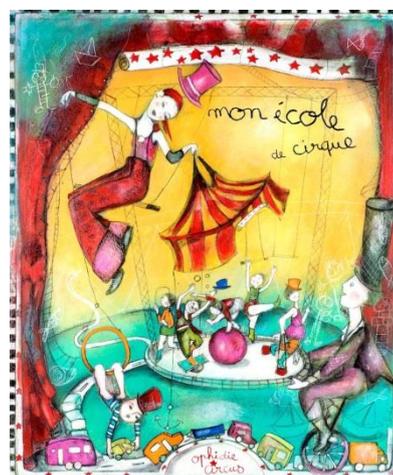
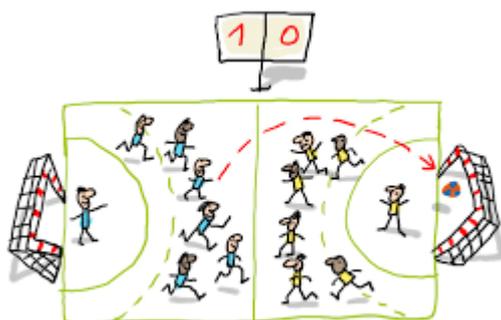
De janvier à décembre 2017, les résidents du CDAIR ont pu participer à différentes activités sportives :

Pétanque, Surf, Voile, Canoë, Randonnée, Basketball, Football, Tennis de Table, Natation, Gymnastique douce, Sarbacane, Musculation, Relaxation, Activité Confiance Corporelle, Karaté, Atelier postural, Handball, badminton, Bowling, Course d'orientation, une rencontre avec le Stade Rochelais, des journées jeux en bois, et des sorties diverses (vélo, plage, etc...)

Ils ont pu également participer au camp Vélo sur trois jours et des initiations de cirque.

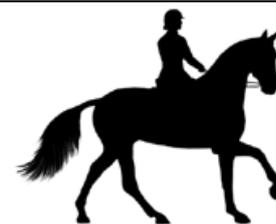
Les projets pour l'année 2018 :

- Mise en place d'un spectacle de cirque pour l'automne 2018
- Participation à une rencontre de Handball adapté en collaboration avec un club du département situé à Surgères (17)
- Participation au triathlon XS de La Rochelle pour un certain groupe de résidents
- Organiser une grande randonnée avec le maximum de résidents et de membres de l'équipe éducative
- Accueillir les établissements du département pour des journées inter-établissements autour de la pétanque, de la randonnée et des jeux en bois
- Développer le projet « nettoyage de la forêt ».



2. Equitation

Responsables : *Mme Evelyne CASTIGLIOLA – Aide Médico Psychologique*
Mme Aurélia SITBON – Aide Médico Psychologique
Mme Sitti BEN HAMIDOU – Aide-soignante
Mme Nelly PERRIN – Aide Médico Psychologique



PRESENTATION

L'activité équitation a repris le 13 Septembre 2016, elle est encadrée par trois personnes : Evelyne, Nelly et Aurélia. Sitti est arrivée en cours d'année pour palier à l'arrêt maladie d'Evelyne.

Cette année, l'équitation se déroule au Haras des Evières.

Le centre équestre des Evières est un club familial travaillant sur un concept convivial et ludique, l'établissement est agréé « cheval et différence ».

Sonia, notre monitrice assure la prise en charge des cours, elle est titulaire du certificat de qualification handisport équitation.

OBJECTIF

La pratique de cette activité permet d'aider les cavaliers à progresser dans plusieurs domaines.

- Relationnel : entre eux, avec l'animal et avec l'extérieur
- Psychomotricité : équilibre, coordination, schéma corporel
- Acquisition ou développement d'un apprentissage technique
- Intégration dans la société : contact avec l'animal, le personnel du centre et les autres cavaliers.

LES PARTICIPANTS

- 13 résidents y participent :
Jérémy, Virginie, Pascal, Thomas, Baptiste, Emmanuel, Raphael, Alix et Nicolas. Valérie qui a intégré le groupe au mois de décembre en remplacement de Christophe. Brandon et Pierric (arrivés dans le courant de l'année 2015 ont souhaité nous rejoindre cette année à la place de Stéphane et de Gregory qui ont souhaité arrêter) et de Feth-Allah qui a intégré le groupe pour la rentrée.
- Cette année nous avons fait 3 groupes de niveaux :
Groupe 1 : (galop 1) Valérie, Thomas, Baptiste, Raphael.
Groupe 2 : Alix, Nicolas, Pierrick, Brandon et Feth-Allah.
Groupe 3 : Virginie, Pascal, Emmanuel, Jeremy.

JOURNEE TYPE

Le départ se fait avec un véhicule du CDAIR à 14h45. Après la préparation des chevaux, le cours se déroule de 16h00 à 17h00, même pour le groupe 1.

- ils apprennent les allures : pas, trot (assis et en levé) et galop pour les plus anciens cavaliers
- les changements de direction
- l'équilibre sur leurs montures, et des exercices d'assouplissement

Cela se fait sous forme de jeux avec des plots à déplacer, un ballon de horse-ball, des barres au sol, dans une carrière ou sur un terrain varié (type CROSS).

Ils sont parfois amenés à travailler leurs positions sur un cheval tenu en longe ; à la fin du cours, les cavaliers dessellent, rangent le matériel et ramènent les chevaux au pré.

Si le temps ne permet pas de monter, ils suivent un cours théorique pour apprendre à seller seul et savoir nommer les différentes parties du cheval.

Bilan de l'année 2016/2017

Pour les groupes 1 et 2, 9 séances se sont effectuées et 8 séances pour le groupe 3. L'équitation dépend du temps : lorsqu'il pleuvait nous avons essayé au maximum de faire de la théorie avec eux mais pour certains il est difficile de les maintenir concentrer et de les intéresser. Les séances qui ont été annulées, ont pour la plupart été rattrapées.

Le 16 mai, les cavaliers ont participé à une manifestation équestre « Equi-fun » organisée par le CRE qui s'est déroulée au centre équestre du Marouillet. Tous sont revenus ravis avec des cadeaux individuels. Les cavaliers n'ont eu aucune appréhension à monter sur des chevaux qu'ils ne connaissaient pas et à être en situation de concours devant un public nombreux.

A la fin de cette journée, ils nous ont demandé à participer de nouveau à ce genre de manifestation. Ce que nous essayerons d'organiser chaque année.

Comme tous les ans, nous voulions clôturer la saison en invitant tous les amis et familles à voir évoluer les cavaliers pour montrer leur progression et partager un goûter préparé par le groupe.

Malheureusement, cette journée qui devait se dérouler le 20 juin a été annulée à cause de la température (canicule).

Projet de l'année 2017/2018

Des groupes de niveaux différents ont été formés, la prise en charge de certains des groupes est un peu difficile et nécessite beaucoup d'accompagnement de notre part. C'est la raison pour laquelle nous demandons d'être deux accompagnateurs par séance, ce qui permet aussi de faire travailler les cavaliers à la longe pour corriger leurs positions et contenter ceux qui demandent à galoper en les sécurisant.

Nous espérons clôturer l'année le 26 juin 2018 par une belle journée, suivi d'un goûter en invitant la famille et les amis des cavaliers comme de coutume.

SOUHAIT

L'encadrement nécessite un horaire B et un horaire C car deux accompagnants sont nécessaires, nous avons donc établi un calendrier pour faciliter la création du planning selon les besoins pour l'activité et les possibilités.

L'encadrement de l'activité « équitation » ne nécessite aucune compétence particulière. Il semble cependant important que les accompagnateurs n'aient pas de craintes d'approcher l'animal. En effet, il faut aider les résidents pour la préparation de leurs montures et leur proposer un cadre sécurisant.

Comme les années précédentes, les cours pourront être reportés à un autre jour si la météo ne permet pas la pratique de l'activité.



3. Atelier Petit-Gourmet

Responsables : *Mme Patricia BARDIN – Aide Médico Psychologique*
Mme Virginie SILVA – Aide-Soignante

- **EN PETITE CUISINE**

- 11/01 : Déjeuner : Eric S., Catherine B., Guy D., Jean-Luc G., Jean-Michel G., James M.
- 17/02 : Petit-déjeuner : Nicolas V., Yoan P., Alix M., Pascal G., Marc L.,
Déjeuner : Rachel B., Sandra B., Magalie B., Nancy C., Ophélie P.
- 23/05 : Dîner : Jacky B., Stéphane B., Emmanuel C., Didier F., Stéphane G.



- **AVEC LA MAISON DE RETRAITE**

- Le 29 mars, le 7 juin, le 13 décembre

Stéphane D.
Feth-Allah N.
Nathalie T.

Baptiste D.
Jérôme R.
Audrey R.

Marc L.
Gwendoline S.

Pierrick C.
Hervé D.

Cette année il y a eu très peu d'ateliers cuisine.

Tout au long de l'année, plusieurs résidents ont fait la demande de participer à l'atelier petit-gourmet.

Je réitère la demande de pouvoir faire l'achat d'une plancha afin de faire des plats conviviaux autour de la table où chacun peut s'occuper de la cuisson de ses aliments.



4. Intervenants extérieurs

ATELIER MUSIQUE

Responsable : Irène JUSTE – Ecole de musique du Bois Plage

Les Ateliers « rythmes et sons » proposés aux résidents sont un lieu de découverte, de pratique et de création de l'univers rythmique et sonore.

Les outils pédagogiques utilisés sont :

Pratiquer l'expression rythmique et musicale à travers le jeu et plusieurs moyens :

- Jouer sur des instruments de percussions de différents continents, Boowackers, instruments classiques et instruments fabriqués par l'Atelier « bois » de l'établissement. Il y a des instruments à secouer, à frapper, à gratter. Avec les mains ou des mailloches ou baguettes de toutes sortes.
- Réaliser des chorégraphies rythmiques avec des baguettes de batterie.
- Pratiquer des percussions corporelles.
- Pratiquer des chants du monde et onomatopées, inventer des chants.
- Diriger le groupe, jouer au chef d'orchestre.



Découvrir des univers sonores par plusieurs moyens :

- Écoute de CD ou visionnage de vidéo de différents horizons musicaux.
- Réaliser des pièces musicales grâce à des supports comme un album illustré, une photo ou un conte.

Il y a deux groupes DJEMBÉ et REGGAE de niveaux un peu différents. Chaque atelier collectif est un lieu de création et d'expression artistique. Il permet de développer ou consolider la motricité fine, la collaboration, l'écoute, l'attente, la bienveillance, l'entraide, de valoriser l'estime de soi.

Plusieurs habiletés sont développées à travers le jeu instrumental comme suivre un rythme commun, manipuler diverses matières (bois, métal, peaux, graines), mettre en résonance ou en sons différents instruments, utiliser les instruments ou la voix d'une manière adéquate ou de manière détournée, proposer, créer des réalisations rythmiques et sonores.

Les chorégraphies et les percussions corporelles permettent un travail de stimulation corporelle et de mémorisation. C'est un lieu où les résidents font des choix, réalisent, jouent les chefs d'orchestre.

C'est la deuxième année d'existence de cet atelier. Les résidents sont très assidus et montrent un vrai bien-être à participer aux différentes propositions de l'atelier. Petit à petit chacun a pris sa place et il n'y a plus de personne passive et tous acceptent les interactions, ce qui n'était pas le cas au démarrage.

Les comportements sont totalement adaptés, plaisir et ambiance sereine règnent. L'atelier produit une restitution publique au mois de juin lors de la fête de l'établissement. La prestation réalisée est sous forme d'atelier ouvert à un partage avec le public qui est invité à écouter mais aussi à jouer avec les résidents.

ATELIER Ré Clé Ré

« Autour des mots »



Responsable : Christine LEGOUPIL

Deux projets ont été menés pendant les 1^{er} et 3^{ème} trimestres 2017.

1. Avec le support d'un album de littérature jeunesse :

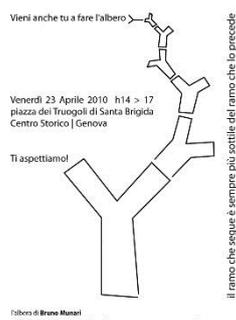
« Mon arbre à secrets »

De Martine PERRIN et Olivier KA

Ed : Grandes personnes



- ✗ Lecture, manipulation de l'ouvrage (Pop-Up/Papiers calques et transparents...)
- ✗ Exploration verbale et graphique sur le thème de **l'Arbre et des secrets**
- ✗ Ecriture et développement du vocabulaire : Les mots en rapport avec l'arbre
- ✗ Réalisation d'un arbre à la façon de B.MUNAR



- ✗ Travail collectif de réalisation d'un arbre à mots.
Sur chaque branche (petite, moyenne ou grosse) chacun dépose un mot en rapport avec l'arbre.
- ✗ Ainsi une composition collective riche de mots et de sensibilité prend la forme d'un arbre original et éloquent.



Arbre tronc cerises écorce
forêt ombre secret murmure...

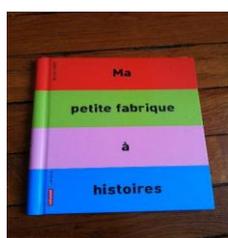
branches bois chêne pommier racines

- ✗ Réalisation et écriture individuelle d'une page sur l'arbre et son secret



2. En partant de la thématique de Pâques, et de l'imaginaire lié à cette période et à cette tradition :

- ✗ Des souvenirs, des images, des sensations et émotions ont été mis en mots à partir d'une séance de « libres associations » collective.
- ✗ Déroulement des séances d'écriture sur le thème de « histoires dans l'œuf ».
- ✗ Ecriture (sur bandes de feuille découpées à plat), puis photos (enroulement des textes à l'intérieur de l'œuf) réalisation d'un album à la façon de l'ouvrage :



« Ma petite fabrique à histoires »

Bruno GIBERT

Ed : Casterman



- ✗ Quelques écritures à plat...
- ✗ Enroulement des histoires dans l'œuf ... et photos.



- Mémorisation de son histoire (à l'oral, lecture à voix haute).
- Jeu de cache-cache (dans le jardin) :
 - Reconnaissance des phrases. Recherche des phrases cachées
 - Recomposition de son histoire à partir des phrases retrouvées

1. Projet atelier cuisine Foyer/MRS

Responsables : Mme Virginie SILVA – Aide-Soignante

Et le personnel de la MRS

Mme Patricia BARDIN – Aide Médico Psychologue

Mme Fatima MATOS – Aide-Soignante

Mme Sylvie DEFORGES – Aide Médico Psychologique

Mr Jean-Jacques CHAUVEAU – Aide Médico Psychologique



Nous nous sommes réunis le 24 janvier afin de faire un bilan de l'atelier cuisine 2017.

Etaient excusés Feth-Allah et Jérôme.

D'un point de vue général, l'ensemble des résidents ont manifesté leur satisfaction d'avoir participé à cet atelier durant l'année (même si seulement 3 dates ont pu être honorées).

A l'unanimité, la convivialité ressort des échanges. Le choix et la préparation de mets leur ont convenu. « Les repas sont améliorés, on mange ce que l'on a choisi ».

Les différentes générations ont su échanger entre eux avec respect et sympathie. Les « anciens » ont aimé le dynamisme apporté au sein de la MRS et les plus jeunes ont aimé le calme « je suis plus détendue à la MRS, c'est bien on mange avec des calmes ».

Tous veulent continuer cet atelier ; certains sont déçus mais aussi réalistes de ne pas faire partie du prochain groupe.

Objectifs pour 2018

- Poser les dates de l'atelier à l'avance ainsi que celle de la réunion de groupe afin de s'organiser de façon plus cohérente pour les réunions préparatoires et les courses.
- Ne pas hésiter à se faire accompagner, le cas échéant, d'un élève stagiaire professionnel ce jour-là, car cela permet une prise en charge en plus petits groupes voire individualisée et nous permet d'observer les potentiels et les compétences. **Chacun est ainsi valorisé.**
- Prendre plus de notes sur chacun des résidents afin d'affiner un petit bilan individuel en fin d'année.

2. Bilan et projet MRS/Atelier créatif

Responsables : *Mme MARDON Sandrine – Aide Médico Psychologique*
Mr CHAUVEAU Jean-Jacques – Aide Médico Psychologique

Bilan 2017

En 2017, nous avons participé au Projet TOTEM inter établissements, ce qui a laissé peu de place aux journées carnet de paysage.

La dynamique autour de cette activité a apporté beaucoup de joie et de réactivité au sein du groupe.

Ce temps de partage est très apprécié des résidents, chacun a trouvé un intérêt et une tâche à réaliser dans le cadre d'un projet commun.

Celui-ci a eu pour but que chacun puisse être à leur tour acteur à travers une activité que tout le monde affectionne (dessin).

Respect de tous, donner l'envie de partager ses connaissances et ses compétences, écoute de chacun, politesse et courtoisie, ont été le moteur de cette activité.

Mettre chaque participant en position de se réaliser dans l'intérêt d'un projet collectif.

Les objectifs de l'atelier ont été :

- Passer un bon moment ensemble de partage, de gaieté et de convivialité
- Eveiller leur créativité et l'estime de soi
- Faire appel à leur souvenir et travailler leur mémoire visuelle
- Mettre le résident en position de se réaliser dans l'intérêt d'un lien social intergénérationnel.

Bilan Rencontre Médiathèque :

Dans le cadre des rencontres entre la MRS et l'atelier Créatif une sortie par mois est effectuée à la médiathèque de la Rochelle en fonction du planning.

Ce moment est très attendu, c'est un moment d'échanges et de partage, ils ont la possibilité d'emprunter des livres et des CD pour leur plaisir personnel.

Cette sortie nous permet de visiter les expositions trimestrielles sur le site de la médiathèque.

Ces rencontres une fois par mois seront reconduites en 2018.



Projet 2018

Dans la continuité de nos échanges et de la dynamique autour de cette activité qui apporte beaucoup de joie et d'échanges au sein du groupe, il nous paraissait intéressant de faire participer de nouveau les résidents de la maison de retraite spécialisée avec les résidents de l'atelier créatif autour d'un nouveau projet.

Nous avons donc réfléchi à un nouveau thème « **autour des monuments** », plusieurs sujets viendront alimenter ce projet... :

- ✗ Chacun pourra proposer des idées de monuments à dessiner et apporter sa touche personnelle à l'œuvre en fonction de ses capacités.
- ✗ Permettre des échanges entre les générations et ainsi, provoquer une dynamique.
- ✗ Développer chez chacun leur mémoire visuelle, leur côté artistique et créatif.
- ✗ Mettre le résident en position de se réaliser dans l'intérêt collectif.
- ✗ Être stimulé et s'épanouir à travers diverses techniques (collage, découpage et mise en valeur de leur œuvre).

Les objectifs et les intérêts sont multiples :

- Chacun apporte sa touche personnelle à l'œuvre collective, aussi minime soit-elle pour qu'ils puissent être fiers de montrer ou de voir une trace de leur participation.

Ce projet se réalise en plusieurs étapes :

- 1) aller sur place pour immortaliser le monument, plusieurs techniques leurs sont proposées (dessin, aquarelle, photo).
- 2) Lors des sorties médiathèque une recherche sur les monuments sera faite pour compléter le dessin.
- 3) au sein de l'atelier, les dessins sont retravaillés sur papier avec différents mediums (Craie, crayon, peinture acrylique etc.).
- 4) mise en forme avec différents supports (collage de papiers, timbres accessoires divers et variés).

Ces sorties sont tributaires du temps !!!

Ce projet s'inscrit dans la dynamique inter-structures déjà instaurée.

Autres projets 2018 :

- ✗ Les sorties une fois par mois à la médiathèque de la Rochelle sont reconduites.
- ✗ Dans le cadre des rencontres inter-établissements, nous organisons une journée autour des jeux en bois le 19 septembre 2018.
Lors de cette journée nous allons organiser sur place un parcours artistique et découverte des sens à travers un tableau sensoriel.

3. Bilan Séjour Camping

Responsables : *Mme Blanche GAILLARD – Aide Médico Psychologique*

OBJECTIFS DES SEJOURS CAMPING :

Ce projet a été mis en place il y a 8 ans dans le but de :

- ✗ Proposer une rupture avec le quotidien de l'internat.
- ✗ Permettre en particulier, aux résidents qui n'ont pas de famille ou peu de contact, de partir quelques jours.
- ✗ Favoriser les rapports entre les résidents en nombre restreint (6 résidents par séjour) et deux encadrants.

Les séjours se déroulent dans un camping à ARS EN RE où nous louons deux mobil-home.

Ils sont proposés en MAI, JUIN et SEPTEMBRE, afin de profiter du calme et des tarifs de la moyenne saison.

Les journées se déroulent au rythme des résidents avec proposition de faire les marchés le matin, cafés en terrasse, préparation commune du déjeuner et du dîner.

L'après-midi, selon l'envie de chacun, nous profitons des plages, de promenades dans les marais, pêches à pied, ...

La fin de chaque séjour se clôture par un repas au restaurant.

Pour l'année 2017, 7 membres du personnel ont encadré 4 séjours. Ce qui a permis à 21 résidents d'en profiter.

Chaque séjour se déroule sur 2 jours et demi.

Le montant de la location s'élève de 120 € à 170 € par mobil-home. C'est l'Association La Vague Bleue qui le prend en charge.

Le transport et les frais de nourriture sont financés par le foyer.

Une participation est demandée aux résidents pour le restaurant de fin de séjour.